



# INKBLOT

DISPONIBLE POUR LES CONJOINTS ET LES  
PERSONNES À CHARGE



Votre conjoint et/ou la personne à votre charge doivent créer leur propre compte en visitant [www.therapieinkblot.com/ASEBP](http://www.therapieinkblot.com/ASEBP) et en cliquant sur **Commencer**.

**Au bas de la page, vous remarquerez "Êtes-vous un conjoint ou une personne à charge ?" "Inscrivez-vous ici."**

**LES COMPTES DES CONJOINTS ET DES PERSONNES À CHARGE SONT ENTIÈREMENT CONFIDENTIELS ET SÉPARÉS DES COMPTES DES EMPLOYÉS.**

## **Motifs pour communiquer avec Inkblot :**

- ✓ Stress
- ✓ Dépression
- ✓ Anxiété
- ✓ Solitude
- ✓ Chagrin/deuil
- ✓ Solitude
- ✓ Couple/conjugal
- ✓ Conflits familiaux
- ✓ Équilibre travail-vie personnelle
- ✓ Dépendance
- ✓ Violence/abus

**POUR UNE CONSULTATION IMMÉDIATE, COMPOSEZ LE 1-855-933-0103 (SANS-FRAIS, 24/7/365)**

Les services d'Inkblot sont fournis par le biais de votre programme d'aide aux employés et aux familles dans le cadre de vos avantages ASEBP.

